

## Appel à Candidature (1<sup>er</sup> appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès aux postes de **Chef de Service Affiliés et Chef de Service Assurés** au niveau des Divisions Développement et Relation Client relevant, respectivement des Directions Régionales Hay Sidi Othmane Hay Hassani et Rabat Salé / Pôle Réseau.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils requis	Compétences
<b>Chef de Service Affiliés/</b>  <b>Division Développement et Relation Client/</b>  <b>Direction Régionale Hay Sidi Othmane Hay Hassani</b>	-Chef de Service et assimilé ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Chef de Bureau ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou	-Maîtrise des métiers de la CNSS;  -Maîtrise des procédures internes relatives à l'affilié, l'assuré, aux conventions internationales et AMO;  -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail;
<b>Chef de Service Assurés/</b>  <b>Division Développement et Relation Client/</b>  <b>Direction Régionale Rabat Salé</b>	-Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs;  -Capacités organisationnelles;  -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse [aac2021@cnss.ma](mailto:aac2021@cnss.ma) au plus tard le **09 AOUT 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

**Hassan BOUBRIK**  
**Directeur Général**